



N°	1/2
CF-2013-33R1	
Date d'émission	
14 novembre 2013	

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

La présente consigne de navigabilité (CN) est peut-être applicable à un aéronef qui serait, selon nos dossiers, immatriculé à votre nom. Les CN sont publiées en vertu du **Règlement de l'aviation canadien (RAC) 521, Division X**. Selon le **RAC 605.84** et les détails de l'**Appendice H de la Norme 625 du RAC**, un aéronef immatriculé au Canada ne demeure en état de navigabilité que s'il continue à respecter toutes les CN qui lui sont applicables. L'autorité de vol de l'aéronef risque de ne pas demeurer en vigueur si l'on ne se conforme pas aux exigences d'une CN. Pour faire une demande d'un autre moyen de se conformer, il faut répondre aux exigences du **RAC 605.84** et de la Norme mentionnée ci-dessus.

Cette CN a été publiée par la division du Maintien de la navigabilité (AARDG), direction de la Certification nationale des aéronefs, Transports Canada, Ottawa, tél. 613-952-4357.

- Numéro :** CF-2013-33R1
- Sujet :** Rupture de la bague de retenue de la turbine de puissance
- En vigueur :** 28 novembre 2013
- Révision :** Remplace la consigne de navigabilité (CN) CF-2013-33, émis le 10 octobre 2013.
- Applicabilité :** Les moteurs de Pratt & Whitney Canada (P&WC) :
- Tous les modèles PT6A-20, PT6A-20A, PT6A-20B, PT6A-25, PT6A-28, PT6A-34B, PT6A-36 et PT6A-135;
 - Modèle PT6A-21, numéro de série (n° de série) PCE-25361 et antérieur;
 - Modèle PT6A-25A, n° de série PCE-48757 et antérieur;
 - Modèle PT6A-25C, n° de série PCE-26258 et antérieur;
 - Modèle PT6A-27, n° de série PCE-42523 et antérieur ainsi que tous les moteurs convertis en PT6A-27;
 - Modèle PT6A-34, n° de série PCE-57303 et antérieur ainsi que tous les moteurs convertis en PT6A-34;
 - Modèle PT6A-34AG, n° de série PCE-57312 et antérieur ainsi que tous les moteurs convertis en PT6A-34AG;
 - Modèle PT6A-114, n° de série PCE-17218 et antérieur;
 - Modèle PT6A-135A, n° de série PCE-35089 et antérieur.
- Conformité :** Tel qu'indiqué ci-dessous, à moins que ce ne soit déjà fait.
- Contexte :** Il y a eu des incidents en service au cours desquels il y avait eu perforation de carters de moteurs PT6A à la suite de la perte d'intégrité de bagues de retenue de la turbine de puissance (TP), sous des charges de rupture. Il a été observé que la perforation des carters de moteurs était due à la libération des aubes de la TP et à la fracture/au déplacement de la bague de retenue de la TP elle-même.
- Pour minimiser les futurs incidents non confinés, P&WC a publié le bulletin de service (BS) A1427 afin de modifier la bague de retenue de la TP en en améliorant la capacité de retenue. La présente CN a pour but d'exiger le respect des consignes d'exécution du BS A1427.
- La révision 1 de la présente CN est émis pour corriger la date d'émission du BS A1427 de P&WC.
- Mesures correctives :** Dans les 24 mois ou lorsque le moteur ou le module se trouve à une base de maintenance en mesure d'effectuer les procédures, selon la première de ces deux éventualité, à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, modifier la bague de retenue de la TP conformément au BS A1427R3 de P&WC, en date du 27 janvier 2012, ou de toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne, de Transports Canada.

En vertu du **RAC 202.51** le propriétaire enregistré d'un aéronef canadien doit aviser par écrit le ministre de tout changement de nom ou d'adresse, dans les sept jours suivant ce changement

Pour demander un changement d'adresse, veuillez contacter le Centre des communications de l'Aviation civile (AARC) à Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1A 0N8 ou 1-800-305-2059 ou www.tc.gc.ca/AviationCivile/communications/centre/address.asp

Canada

L'incorporation de versions antérieures du BS A1427 de P&WC, avant la date d'entrée en vigueur de la présente CN satisfait également aux exigences de cette CN.

Autorisation : Pour le ministre des Transports,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Derek Ferguson
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne

Contact : Robin Lau, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, téléphone 613-952-4357, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique CN-AD@tc.gc.ca, ou tout Centre de Transports Canada.

SUPERSEDED